40

HARCELEMENT SCOLAIRE

RESUME DE L'ACTION:

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la Ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique de prévention et de sensibilisation au « Harcèlement ». Chaque année en France, 800 000 à 1 million d'enfants, seraient victimes de harcèlement à l'école.

Le harcèlement en milieu scolaire, moins visible que les violences avérées (comme les bagarres, les atteintes aux personnes ou bien les intrusions) dégrade, de manière insidieuse et durable, le climat scolaire au sein des établissements. Ses conséquences à court, moyen et long terme, peuvent être graves, tant pour les victimes que pour les auteurs.

Il est donc important que la ville de Nice, en complémentarité des dispositifs existants, propose de renforcer les actions de sensibilisation face à ce phénomène en hausse. Il faut sensibiliser les enfants aux conduites à risques, développer chez eux la notion du mieux vivre ensemble et favoriser une conscience citoyenne dès le plus jeune âge.

Objectifs:

- Faire prendre conscience de la nécessité et de l'obligation de respecter autrui et d'accepter les différences;
- Amener les élèves à connaitre les mécanismes du harcèlement scolaire et ses conséquences;
- Faire comprendre aux élèves qu'il est important de parler lorsqu'ils sont victimes ou qu'ils assistent à une situation de harcèlement envers un copain ou une copine;
- Faire prendre conscience qu'il y a une attitude à adopter pour y mettre fin ; et que la loi condamne ces agissements.

Public visé : CP/CE1/CE2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025 Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription : :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : <u>cataloguecitoyen.nice.fr</u>

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact: hager.ben-aouissi@ville-nice.fr